

REGLEMENT INTERIEUR

I – ORGANISATION

1. Le 25^{me} Tournoi Rapide de Fontenay-le-Fleury (78) est organisé par le club d'échecs de Fontenay-le-Fleury « Les Fous Furieux ». Il est réalisé sous la forme d'un tournoi système suisse qui comporte 9 rondes.
2. **Date :** dimanche 15 juin 2025 **Pointage de 9h15 à 9h45.**
1^{ère} ronde à **10h00** Pause déjeuner après la ronde 4 5^{ème} ronde à **13h30** Remise des prix vers **18h00**
3. **Lieu :** Salle Voltaire Place du 8 mai 1945 (à côté de la Mairie) 78330 Fontenay Le Fleury
4. Le tournoi est ouvert à tous les sportifs licenciés A ou B à la FFE pour la saison en cours ou ayant un code FIDE.
5. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur <https://www.billetweb.fr/25eme-rapide-des-fous-furieux> ou sur place jusqu'à 9h35 dans la limite des places disponibles. Les droits d'inscription sont de 15 € (20 € sur place) pour les adultes et de 10 € (15 € sur place) pour les jeunes. Le nombre de participants est limité à 90.

II – REGLES, CLASSEMENT

6. **Cadence :** La cadence est de 2 x 12' + 3"/coup. Les parties seront comptabilisées pour le classement Elo rapide FIDE et National de juillet 2025. Le tournoi est homologué FIDE : homologation **N°67485** accordée par la FFE.
7. Les règles applicables sont celles de la F.I.D.E. de janvier 2023. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'échecs telle qu'adoptée par le Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Madras, Inde). **Sans oublier le respect de la Charte Sportive. L'article A5 des parties en cadence rapide s'applique pour l'intégralité de la manifestation.**
8. Les appariements se font au système suisse intégral (C.04) et réalisés avec le logiciel Papi version 3.3.8. Il n'y a aucune protection "club" ou "famille". **Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs ayant signalé leur présence à l'arbitre durant la période de pointage et à jour de leurs droits d'inscription.**
9. **FORFAITS :** On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout sportif faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction juridique de la FFE. Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler l'arbitre principal au **06 72 58 56 71** en précisant le nom du sportif. Un sportif apparié qui arrive dans la salle de jeu plus de 10' après le lancement d'une ronde sera déclaré perdant par forfait.
10. Chaque partie gagnée rapporte un point, chaque partie nulle un demi point et chaque partie perdue zéro point.
11. Les départages sont (dans l'ordre) le Buchholz, puis la performance, puis le nombre de victoires.
12. Le nombre des participants sera divisé en groupes d'environ 10 joueurs classés selon le ELO Rapide. 3 prix au général seront distribués ainsi que 3 prix pour chacun des groupes constitués. **Le premier groupe concourt pour les prix au général uniquement.** Les prix seront attribués, en cas d'égalité de points de partie, aux joueurs ayant le meilleur départage. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur recevra le prix le plus important auquel il a droit. **La liste des prix sera affichée avant le début de la ronde 5. NE PEUVENT RECEVOIR UN PRIX QUE LES JOUEURS PRESENTS A LA REMISE DES PRIX. La remise des prix est prévue vers 18h00.**

III – DIVERS

13. Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque sportif ou sportive désigné(e) par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté.
14. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans tout le bâtiment.
15. L'usage des téléphones mobiles et/ou tout autre moyen électronique de communication dans l'aire de jeu est passible d'un avertissement. Ils seront nécessairement éteints. Si le téléphone portable ou tout autre moyen électronique de communication d'un joueur émet un son pendant la partie, alors, il perd immédiatement sa partie et l'adversaire gagnera.
16. La participation à cette compétition implique l'acceptation que les photographies et vidéos sur lesquelles les joueurs apparaissent soient utilisées par le Club d'Echecs de Fontenay-le-Fleury sur ses documents et sur son site Internet. Le droit à l'image et le respect de la vie privée seront préservés si un participant en fait la demande explicite auprès de l'organisateur.
17. Le tournoi est arbitré par Patrick CLAISSE, Arbitre Fédéral Open 2 : A02304, il sera assisté de Yves des Cognets, arbitre AFC et Jean Douat arbitre AFC.
18. La participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.